



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Informations générales

Email de contact : None

Date de signature du CRTE : 08 avril 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération

Nom de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart

Si protocole de préfiguration : date de signature : None

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Prefecture de l'Essonne
- Prefecture de la Seine et Marne
- nom : CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, SIREN : 200059228, nature : CA

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PLH
- SCOT
- PCAET

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de transition écologique
- Projets partenariaux d'aménagement
- ORT
- Contrat de ville
- OPAH

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Action cœur de ville
- Petites villes de demain



- Territoires d'industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- La transition écologique et le développement d'un nouveau modèle urbain
- placer l'aménagement du territoire au coeur de la transition écologique
- Développer une agriculture de proximité au service d'une alimentation saine
- Préserver et restaurer les continuités écologiques
- Affirmer et porter un nouveau modèle de gestion des ressources territoriales
- développer une stratégie forte en matière 'énergies renouvelables et de récupération à l'échelle du grand Paris sud
- Conduire une politique volontariste en matière de préservation et de maîtrise publique sur l'ensemble du cycle de l'eau bien commun et service essentiel
- faire de la gestion durable des déchets un levier essentiel du projet de transitoin écologique du territoire
- La transition sociale et l'évolution du territoire vers une ville complète et du bien-vivre
- construire une agglomération inclusive, un objectif pour toutes les politiques publiques
- Développer les transports collectifs et les modes doux de proximité
- Faire rayonner les polarités et centralités du territoire
- Garantir les conditions territoriales et sociales d'un développement métropolitain
- Valoriser à l'échelle métropolitaine les ressources naturelles et paysagères de Grand Paris Sud
- Ouvrir le territoire à la métropole et au monde

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Non

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Efficacité énergétique
- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie

- Restauration et alimentation durable
- Espaces publics, espaces verts
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Education
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Commerce, artisanat de proximité
- Sûreté et sécurité
- Usages et inclusion numériques
- Ecologie industrielle et économie collaborative

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 116

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 16

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Prefectures
- nom : CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, SIREN : 200059228, nature : CA

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : -

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale : None

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : NC

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions :

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : -

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : -

Mobilisation de l'ingénierie locale : -

Mobilisation d'une ingénierie externe :

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : -€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 250.53M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : -€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : -
€